



Annulation permis suite perte totale des points

Par mia01, le 16/07/2015 à 13:36

Monjour Maitre,

Voila en novembre dernier, j'ai reçu un courrier du commissariat de police qui me convoque pour la restitution de mon permis de conduire. Avant ce courrier je n'ai reçu aucun courrier m informant que je n'avais plus de point. J'ai envoyé un courrier pour demander l'annulation de la sanction car ce n'été pas moi au volant de mon véhicule ce jour la. j'ai également ecris que si'il le fallait j'été prete à regler les amendes mais pouvoir recuperer mes points.

2 mois apres, je recois un courrier avec les clichés du radar avec la prise de l'immatriculation de mon véhicule et rien d autre.

Je rentre dans la limite des 6+3 MOIS de délai pour me représenter à l'examen de code et je ne sais pas quoi faire.

Pouvez-vous m'aider Maitre?

En vous remerciant par avance pour votre aide.